

51120 LES ESSARTS LES SEZANNE

Les Essarts Lès Sézanne le 14 décembre 2023

ENQUETE PUBLIQUE , PARC EOLIEN DE LA GRANDE CONTREE,
6 éoliennes à CHARLEVILLE

A l'attention de Madame GINETTE BINET Commissaire enquêteur,

Madame la Commissaire enquêteur,

Nous sommes plongés depuis près de 10 années dans l'envahissement éolien, habitant une commune voisine de Charleville.

Par l'éolien mis en service, notre production d'énergie à base de renouvelable est largement excédentaire sur notre territoire. La Marne et le Sud-Ouest Marnais ont largement fait leur part. Nous sommes excédentaires en terme de production d'énergie renouvelable (plus de 200 %), pourquoi vouloir en rajouter ? Saturation intolérable et inacceptable.

Nos 3 communautés de communes produisent 2 fois plus qu'elles ne consomment.

Pourquoi la démarche d'accélération des ENr en cours continuerait elle à pénaliser notre région ?

Que chaque région, chaque territoire prenne sa part, **trop c'est trop.**

Les Grandes plaines (le sézannais notamment) étant envahies par les éoliennes, les promoteurs continuent de s'attaquent maintenant aux vallées et aux vignobles et de détruire notre environnement.

Le site de Charleville se trouve dans un paysage boisé, en surplomb des flancs de la vallée du Petit Morin, paysage rural, paisible, où il fait bon vivre, contexte paysager incompatible avec ces élévations industrielles.

Les éoliennes détruisent le cadre de vie des habitants lesquels ne sont jamais pris en considération.

Destruction des paysages, Nous ne pourrons bientôt plus nous retourner sans voir d'éoliennes... Les 1ères déjà installées sont bien visibles depuis notre village, notre cadre de vie...

Dévalorisation financière des biens immobiliers.

Impacts sanitaires graves sur les animaux et les hommes, bruit, érosion du bord d'attaque des pales avec dissémination dans les airs et sur les sols de molécules polluantes etc...

Non loin, la forêt du Gault avec nombre impressionnant de chiroptères dont l'activité est énorme à l'échelle de la carte jointe au dossier du promoteur, oiseaux nicheurs et migrateurs dans un contexte de zones humides alentours proches (marais de st-Gond...) ou plus éloignées (lac du DER, lac de la forêt d'Orient..). Ce parc projeté de la Grande Contrée, comme beaucoup d'autres n'aurait aucun respect des animaux !

Il faut stopper l'envahissement des éoliennes dans le Sud-Ouest Marnais et plus particulièrement l'encerclement de ce village. Qui risquerait d'être coupé de son hameau Le Clos Le ROI alors que la route D447 deviendrait dangereuse en hiver, sujette à jets de glace. Coupure également de la Villeneuve les Charville, et Le Bout de la Ville ...

Les réactions par ailleurs, de la Mission UNESCO, de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise (CCBC) et du Syndicat des Vignerons s'opposent farouchement à ce projet dont nous partageons, totalement et sans hésiter, les argumentations.

Je vous remercie de bien vouloir rendre un avis défavorable pour ce projet, penser au bien-être des habitants, à la beauté et au calme de nos campagnes, valeurs fragiles qui sont trop souvent sacrifiées aujourd'hui..

Veillez agréer, Madame La Commissaire enquêteur, mes sentiments distingués.